

# Les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (ONU)

Le respect et la responsabilité sociale sont deux de nos valeurs fondamentales. Ainsi, nous continuons à faire preuve d'intégrité et à respecter de façon inconditionnelle des normes élevées de conduite professionnelle dans tout ce que nous entreprenons. Par ailleurs, les engagements de CGI en matière d'éthique s'arriment de la façon suivante aux dix principes du Pacte mondial de l'ONU.

## Droits de l'Homme

**1** CGI s'engage à se conformer non seulement au texte, mais également à l'esprit des lois, et à promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme reconnus à l'échelle nationale et internationale. Ces droits comprennent notamment le droit à la vie, à la sécurité et à l'égalité, ainsi que les libertés individuelles, économiques, culturelles et sociales.

**2** Le Code d'éthique et de conduite professionnelle de CGI ainsi que nos pratiques de gouvernance d'entreprise guident notre prise de décision afin de nous assurer de respecter nos valeurs fondamentales et de demeurer ouverts, transparents et responsables dans nos interactions avec tous nos partenaires. Notre Code d'éthique met l'accent sur l'importance d'exercer nos activités de façon éthique et d'éviter de se rendre complices de violations des droits de l'homme.

## Droits du travail

**3** La qualité des relations entre la direction et les membres de CGI constitue la pierre angulaire de notre culture d'entreprise. Nous nous engageons à chercher un équilibre judicieux entre les intérêts légitimes de nos trois groupes de partenaires (nos membres, nos clients et nos actionnaires). Cette démarche contribue largement à générer des relations positives avec les employés. CGI reconnaît et respecte le droit de ses membres de librement adhérer ou non à une association d'employés de leur choix et à des associations de négociations collectives valides, dans la mesure permise par la loi.

**4** Le travail forcé et obligatoire, interdit par la loi et universellement condamné, est contraire à notre philosophie d'entreprise et au rêve de CGI; nous nous engageons à proscrire toute forme de travail de ce type.

**5** CGI s'engage à respecter les lois en vigueur relatives au travail des enfants, y compris notamment, l'âge minimal d'admission à l'emploi, le nombre d'heures de travail maximal, les interdictions liées à certains types de travail et les règlements sur les programmes d'apprentissage légitimes en milieu de travail. En tant qu'entreprise mondiale, nous reconnaissons la grande richesse que la diversité nous procure. Nous célébrons cette diversité tout en adhérant à la culture d'entreprise de CGI.

**6** Par conséquent, CGI juge que toute personne a droit à un traitement équitable en matière d'emploi, sans discrimination fondée sur la race, l'ascendance, le lieu d'origine, la couleur de la peau, l'origine ethnique, la citoyenneté, les croyances religieuses, le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, la grossesse, l'existence d'un casier judiciaire, l'état matrimonial, les conditions sociales, les appartenances politiques, la langue parlée, le statut d'ancien combattant (aux États-Unis uniquement), l'état familial, l'incapacité ou l'utilisation de moyens pour pallier cette incapacité.

## Environnement

**7** En tant qu'entreprise à forte croissance, CGI comprend que son expansion ne doit pas se faire au détriment des collectivités où elle exerce ses activités ni de l'environnement en général. Voilà pourquoi CGI s'engage à contribuer à la protection de l'environnement en appliquant des pratiques d'exploitation responsables et écologiques.

**8** CGI met continuellement en place des programmes mondiaux et locaux pour promouvoir la responsabilité environnementale et exploite la technologie en vue de prévenir l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement. De plus, tous les ans, nous mesurons notre impact écologique en tenant compte de divers indicateurs économiques, environnementaux et sociaux, puis nous présentons les résultats obtenus dans notre rapport sur la responsabilité sociale. Nous encourageons également nos fournisseurs à adopter des pratiques écologiques et étendons ainsi notre influence à toute la chaîne d'approvisionnement.

**9** CGI s'engage à protéger l'environnement en conjuguant des connaissances approfondies, des solutions de pointe en TI et des offres de services complets pour aider ses clients à gérer avec succès les enjeux liés au développement durable et à saisir les occasions qui se présentent. Nos offres nous permettent d'aider nos clients à réduire leur impact environnemental et leurs coûts énergétiques tout en améliorant leurs programmes de conformité réglementaire et le bien-être de leurs employés, des citoyens et des consommateurs.

## Lutte contre la corruption

**10** Comme l'indique notre Code d'éthique et de conduite professionnelle, CGI s'engage à mener ses activités à l'abri de toute influence illégale ou répréhensible et à assurer le respect des lois et règlements contre la corruption applicables à ses activités partout dans le monde.

